

Montréal, le 15 mars 2016

Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : Demande de révision de Hydro-Québec dans ses activités de transport
d'électricité de la décision D-2015-209
Dossier de la Régie : R-3959-2016**

Chères consœurs, chers confrères,

Par sa lettre du 26 février dernier, la Régie vous informait qu'elle tiendrait une audience **le 16 mars 2016, à 13h00**, dans la salle Krieghoff de ses bureaux de Montréal, relativement à la demande de sursis du Transporteur déposée dans le dossier en titre.

Toutefois, compte tenu de la possibilité que la rencontre préparatoire qui doit être tenue le même jour, à compter de 9h00 dans la salle Krieghoff, relativement à ce dossier et au dossier R-3961-2016 soit d'une durée plus courte que prévu, la Régie vous informe que, dans un tel cas, à moins d'une objection de la part d'un participant au dossier R-3959-2016, l'audience relativement à la demande de sursis débutera dès la conclusion de la rencontre préparatoire en avant-midi du 16 mars 2016.

Tout participant ayant une objection à faire valoir à cet égard doit en informer la Régie par écrit **au plus tard à 16h00 aujourd'hui**.

Veillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml